

Vivre à Mazille



**L'eau.
Réalisations.
Projets.
Associations.
Et plus...**

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES.....	3
COMMUNIQUE SIRTOM.....	4
ALLEZ-Y.....	5
NOUVEAU NUMERO	6
LE MOT DU MAIRE.....	7
UNE NOUVELLE ÉQUIPE.....	8
LES COMMISSIONS MUNICIPALES.....	9
UNE VRAIE NOUVELLE.....	10
REALISATIONS 2020/2021.....	11
LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE A MAZILLE.....	12-13
PETITE HISTOIRE DE L'EAU ET DES LAVOIRS.....	14-15
VOTRE BIBLIOTHÈQUE.....	16
LE COIN DES ECOLES ET DU R.P.I.	17
L'AMICALE INTER-COMMUNALE.....	18-19
LES AMIS DE M. BOUILLOT.....	20-21
LA MAISON FAMILIALE ET RURALE.....	22
CHAMPROUGE.....	23-24
ELECTIONS 2022 ET PLUS.....	25
ETAT CIVIL.....	26-30
LES MOTS CROISES + SOLUTIONS	31-32
L'ARBORETUM DE PEZANIN.....	33
LE 17 DECEMBRE 2021.....	34-35
VOUS AVEZ LA PAROLE.....	36

INFOS PRATIQUES

PERMANENCES & DEMARCHES

MAIRIE DE MAZILLE

52 rue de l'Épine

71250 MAZILLE

Tel : 03 85 50 81 17

Courriel : mairie.mazille71@orange.fr

Site Internet : www.mazille71.fr

La secrétaire de mairie, Mme Geneviève Vignerresse, accueille le public tous les matins (à l'exception des mercredi & samedi) de 9 h 30 à 12 h 30. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour toutes vos démarches.

Il est à noter que les demandes de Carte Nationale d'Identité sont désormais traitées selon les mêmes modalités que pour les passeports biométriques. La mairie de Mazille est habilitée à traiter ces demandes.

Pour en savoir sur les démarches nous vous invitons à consulter les rubriques du Service Public à la rubrique VOS DROITS ET DEMARCHES.

En cas d'urgence il est toujours possible de s'adresser au Maire ou à un des adjoints :

Jean-Marc Chevalier - Jean-François Fichet - Gérard Moyne - Laurent Woog

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les personnes s'installant à Mazille sont invitées à se présenter en mairie aux heures d'ouverture afin d'accomplir les formalités d'usage. Il en va de même pour les personnes déménageant hors de la commune.

SALLE DE L'A.I.C.

Les particuliers souhaitant louer la salle de l'A.I.C. sont priés de s'adresser à la responsable

Monique Germain : 03 85 50 83 72

SIRTOM — DECHETERIE

Pour toute demande d'information, veuillez contacter le 03 85 59 26 98.

BIBLIOTHÈQUE

Prêt GRATUIT pour les habitants de Bergersserin, Mazille et Ste Cécile.

Ouvertures : Mercredi 15 h—17 h00

Samedi : 10 h—12 h 00

Les Perrières 71250 MAZILLE— Détails à l'intérieur de ce numéro.

COMMUNIQUÉ DU SIRTOM

1^{er} FÉVRIER 2022

**ENFIN TOUS LES EMBALLAGES
RÉUNIS DANS LE JAUNE !**

Lancement des extensions de consignes de tri



A partir du 1^{er} février 2022, les consignes de tri évoluent ! Place à la simplicité du geste, désormais tous les emballages vont dans le bac jaune. Que ce soient les emballages en plastique, en cartonnette ou en métal, y compris les petits emballages métalliques (capsules, plaquettes de médicaments vides, couvercles, capsules de café, papier aluminium, etc.), il n'y a pas d'exception, s'il s'agit d'un **emballage** (hors verre), je jette dans le bac jaune. En revanche, les objets en plastique vont dans la poubelle grise... ou à la déchetterie selon leur taille ! De même, les cartons marrons gênent les centres de tri si jetés dans le bac jaune, il faut donc les emmener à la **déchetterie**

Finies les confusions, cette simplification des consignes va permettre une réduction des ordures ménagères. Chacun de nous a un rôle à jouer, cela permet de préserver les ressources naturelles, faire des économies d'énergie, éviter des émissions de CO2... Que du positif !

Petit rappel : on n'imbrique pas les emballages lorsqu'on les trie, on les vide et on les jette en vrac ! 😊



En attendant le 1^{er} février 2022, les consignes de tri restent inchangées :



BAC JAUNE

Bouteilles et flacons en plastique, cartonnette, emballages en métal



BAC BLEU

Papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)



BAC VERT

Pots, bocaux et bouteilles en verre



BAC GRIS

Ordures ménagères

ALLEZ-Y !

Notre commune possède via Internet un beau et riche site d'informations. Vous pourrez y trouver la liste des commerçants, artisans, leurs coordonnées. Les dates et les lieux des manifestations à venir. La carte du village, des précisions sur les lieux touristiques pour vous et vos amis de passage. Bien sûr les noms et les responsabilités de vos élus, les compte-rendus de Conseil Municipal. Vous pouvez y poser vos questions.

Mazille



[ACCUEIL](#) [MAIRIE](#) [VIVRE À MAZILLE](#) [VISITER MAZILLE](#) [CARTE DE MAZILLE](#) [CONTACTEZ-NOUS](#)



MAZILLE ET SON HISTOIRE ...

La plus ancienne mention de Mazille -Mazirias- alors vaste domaine comtal, figure dans un acte privé passé à Château en 893. Quelques rares outils préhistoriques ont été jadis découverts sur la commune : silex taillés, pointe de flèche, hache polie. Un mégalithe christianisé, de provenance non locale, reste toujours positionné à un carrefour surélevé de la commune, au lieu-dit la Croix de Pierre. Mais c'est surtout par des vestiges antiques et des bâtiments médiévaux que Mazille est connu.

Vers 1872, au sud et à proximité immédiate de l'église paroissiale Saint-Blaise, ont été découverts les vestiges d'une villa romaine, assez riche, puisée équipée d'un hypocauste (ancêtre de notre chauffage central), alimentée en eau par une source abondante, aménagée plus tard en lavoir. Le creusement de sépultures, au cimetière attenant à l'église, met fréquemment à jour des éléments de tuiles romaines (tegulae) et de céramiques.

En 1971, le terrassement en vue de la pose d'un caveau a permis la découverte d'une structure en place, liée à la villa.

D'autre part, au XIX^e siècle, près du lieu-dit « le Paradis », on aurait découvert, des sarcophages monolithes dans les dépendances du prieuré des moines de Cluny, à l'ouest du village.

...EXTRAIT du document Histoire de Mazille à télécharger ici



EGLISE ST BLAISE

[En savoir plus >](#)



DOYENNÉ DES MOINES

[En savoir plus >](#)



CARMEL DE LA PAIX

[En savoir plus >](#)



STÈLE MICHEL BOUILLOT

[En savoir plus >](#)



MAZILLE EN CARTES POSTALES

[En savoir plus >](#)



CROIX



LAVOIRS



FÉDÉRATION DES SITES CLUNISIENS

[En savoir plus >](#)



CONNAÎTRE MAZILLE

<https://www.mazille71.fr/devenne-des-moines/>

Gestion des services 1



NOUVEAU NUMÉRO

Vous avez en main le nouveau numéro de V.A.M.

Plusieurs habitants se sont interrogés sur le fait de savoir si cette publication était totalement arrêtée. Eh bien, non. La période passée a vu les événements habituels annulés ou suspendus pour cause de crise sanitaire. Il y avait de ce fait peu d'informations à vous communiquer depuis le 15 mars 2020.

Comme vous le savez nous disposons d'un site Internet : www.mazille.fr qui est mis à jour assez régulièrement, que vous pouvez consulter. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour vos démarches administratives. Les manifestations ou événements y figurent.

Une rubrique CONTACTEZ-NOUS existe sur ce site. Utilisez-la pour poser vos questions, faire des remarques et surtout des propositions. Il est utile que chaque habitant s'investisse afin de faire vivre notre commune.

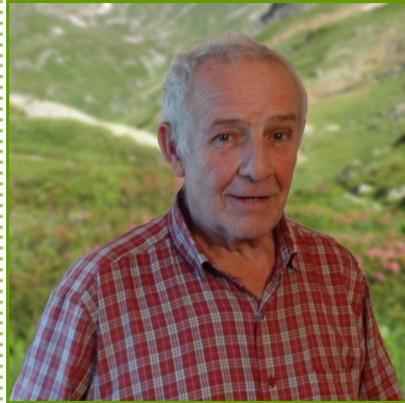
Nous envisageons de publier désormais 1 seul numéro de V.A.M. par an. En complément une note (flyer pour les Anglais) sera diffusée dans les boîtes aux lettres en fonction de l'actualité locale ou intercommunale.

Si vous êtes à l'origine d'un événement quel qu'il soit informez-nous afin que nous relayons vos informations.

Bonne lecture et à bientôt pour vous informer dans un format réduit.

Vos élus.

LE MOT DU MAIRE



C'est avec une grande joie que la municipalité reprend la parution du VIVRE A MAZILLE. L'arrivée de la pandémie de la COVID19 en mars 2020 a perturbé la vie de l'ensemble de la population mondiale .

La municipalité adresse ses plus sincères condoléances aux familles endeuillées par cette Pandémie.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal, le personnel municipal, les institutrices, les bénévoles, l'Ehpad de Champrouge et l'ensemble du personnel qui a géré avec efficacité la pandémie, toujours en étant au service des administrés .

L'ensemble des associations reprend petit à petit leur activité et c'est une bonne nouvelle pour notre village.

Notre souhait pour 2022 est que la situation redevienne normale pour tout le monde, que chacune et chacun puisse réaliser ses projets.

Nous présentons nos vœux les plus sincères à l'ensemble des familles de notre beau village pour 2022.

Jean-Marc Chevalier

UNE NOUVELLE ÉQUIPE



De gauche à droite : Jean-Paul Rougeot, Armando Pereira, Christian Gayral, Marie-Pierre Porte, Laurent Woog, Jean-Marc Chevalier, Gérard Moyne, Irène Tissot, Jean-Baptiste Martinot, Fabrice Gauthier, Jean-François Fichet.

COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal a mis en place des commissions communales pour améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation de délibérations.

Leur rôle se limite à l'examen préalable des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil.

Elles ne disposent d'aucun pouvoir propre. Leurs compositions et leurs activités figurent sur le site : www.mazille.71

COMMISSION FINANCIERE

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

COMMISSION VOIRIES, ASSAINISSEMENT, URBANISME, CADRE DE VIE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HOPITAL PUBLIC DE CLUNY

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE, SPORTS, LOISIRS.

COMMISSION BOIS, AFFOUAGE, RELATIONS AVEC L'O.N.F.

COMMISSION DU C.N.A.S.

COMMISSION DE GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE

COMMISSION DE L'A.I.C.

COMMISSION CARTE COMMUNALE

COMMISSION V.A.M.

COMMISSION DES BIENS COMMUNAUX

UNE VRAIE NOUVELLE



Le 7 décembre 2021, le Conseil Municipal a validé la proposition de donation par M. Jean-Marc Lapalus d'un bâtiment situé sur la route principale ainsi que le terrain borné. Il s'agit d'anciens bâtiments à usage agricole en parfait état attenants à son habitation. Il convient tout d'abord de remercier ce très généreux donateur. L'acte notarié a été signé le décembre 2021.

Le but sera de déménager d'ici 1 à 3 an (s) (si tout va bien) la mairie après avoir transformé ce local en bureaux, salle de réunion, stockage des archives et éventuellement en bibliothèque-médiathèque.

Précision importante : le projet d'acte notarié est réalisé. La signature a eu lieu à Mégève le 14 décembre 2021, photo ci-dessous. La donation est soumise à validation par la Préfecture de Saône et Loire pour des questions de règles administratives.

Vous serez tout naturellement informés de la suite de la procédure qui dans tous les cas demandera plusieurs mois. Si, comme nous le pensons, l'acte de donation et les accords sont conclus début 2022, vous pourrez disposer dans le futur d'une mairie spacieuse, fonctionnelle à même de recevoir tout public dans le respect des normes.



De gauche à droite : Gérard Moyne, 2ème adjoint, Jean-Marc Chevalier, maire de Mazille,
Jean-Marc Lapalus, Yannick Guiguet conseiller de M. Lapalus.

RÉALISATIONS 2020/2021 & PROJETS 2022



Au cours de l'année passée plusieurs réalisations plus ou moins importantes ont été faites. Selon le lieu où vous habitez vous ne les avez peut-être pas remarquées. De plus certaines ne sont pas visibles. Lesquelles ? Voici un résumé :

L'atelier municipal et le terrain qui le jouxte ont été nettoyés par vos élus. Idem pour notre terrain de tennis dont la remise en état est prévue

Le chemin des Naudins a été réhabilité par 2 conseillers, après des jours de travail.

Plusieurs routes ont été goudronnées ou au moins remises en état. Le parking du cimetière et les allées de celui-ci ont été nettoyés par les conseillers. L'entretien régulier sera assuré par l'entreprise TERIDEAL qui gère régulièrement les bordures.

Des travaux ont été entrepris dans l'église afin de remettre en route le chauffage et de colmater les fuites de la toiture c'est à dire le voligeage de la nef.

La réfection d'une partie des murs en pierres sèches a commencé. L'objectif est d'achever ces travaux avant la fin de notre mandat.

La réhabilitation nécessaire des toilettes publiques est lancée. Le chantier devrait commencer dans quelques semaines.

Dans plusieurs quartiers la fibre optique est en place. Rappelons que Mazille a été une des premières communes du département à être connectée. Le déploiement va se poursuivre progressivement en accord avec Orange et les entreprises concernées. La finalisation ne pourra cependant pas être réalisée avant 2 ans.

Parmi les projets 2022 figurent : l'aménagement du champ de foire avec réfection des toilettes publiques, l'installation d'un défibrillateur et formation de l'ensemble des élus, l'aménagement du parking du cimetière, la réfection du lavoir en bas des Varennes (voir article EAU), des travaux de voirie seront réalisés entre LA VILLE et le Lotissement des Vergy.



LA SÉCURITE ROUTIÈRE DANS MAZILLE

Le saviez-vous ? Le code de la route a fêté ses 100 ans le 27 mai 2021.

Les règles imposées par le **Code de la route** sont créées pour sauver des vies, à condition d'être scrupuleusement respectées. Les évolutions majeures ont été les suivantes :

- 1970 : les limitations de vitesse sont généralisées à l'ensemble des voies de circulation ;
- 1973 : la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant des voitures (elle ne le devient à l'arrière qu'en 1991) ;
- 1973 : le port du casque devient lui aussi obligatoire en deux-roues motorisé ;
- 1983 : la quantité maximale d'alcool tolérée passe de 1.2 g/l de sang à 0.8 g/l de sa
- 1985 : le contrôle technique devient obligatoire ;
- 1992 : le permis à points fait son apparition
- 1995 : le taux d'alcoolémie maximal est abaissé à 0.5 g/l de sang ;



Pourquoi ?

L'Etat français a instauré ce code un an avant la création du permis de conduire afin de limiter les risques d'accidents routiers. Depuis 1970 les limitations de vitesses ont été généralisées sur l'ensemble des voies de circulation. En 2003 face au nombre très élevé de tués sur les routes le président de la République a instauré la mise en place de radars automatiques.

Cela fait donc un bon moment que les automobilistes dont vous faites probablement partie ont des règles à respecter. Dans notre village il

semble que tous les usagers de la route n'ont pas conscience de cela. De nouveaux panneaux 30 km/h ont été installés aux Varennes, Chemin Naudin d'autres suivront.



SUITE

La départementale 17 qui est en même temps notre rue principale est utilisée par certains comme une route dont la limitation de vitesse serait de...60 ou 80 km/h. Des automobilistes, particulièrement en provenance de Bergesserin, roulent à bien plus de 50 km/h. Ils « vont au travail » ou « vont déposer leurs enfants à l'école » ou trouvent un autre prétexte.

C'est sur cette route face au monument aux Morts que les autocars véhiculant les enfants du RPI s'arrêtent plusieurs fois par jour. Il est donc non pas nécessaire mais essentiel que la vitesse soit limitée dans la traversée du village.

Il ne s'agit pas ici de stigmatiser les Mazillons et Mazillones. Le radar pédagogique installé depuis quelques années en amont de l'épicerie a un effet très limité. Les enfants utilisent bien sûr le passage piétons. L'épicière elle-même traverse la route régulièrement afin d'accéder à son dépôt. Il arrive que des automobilistes manifestent leur mécontentement alors qu'elle leur demande de ralentir à l'approche du passage clouté.

Vos élus réfléchissent à une solution qui permettra de réduire *définitivement* les risques d'accident. Nous vous tiendrons informés de la suite des démarches entamées avec les autorités départementales. Il n'est pas possible de prendre certaines mesures nécessaires sans cet accord préalable.

Pour l'heure nous comptons sur vous afin de sensibiliser vos amis, voisins, connaissances au respect des vitesses indiquées.

POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

PETITE HISTOIRE DE L'EAU ET LES LAVOIRS A MAZILLE

D'après les archives du département de Saône et Loire, c'est entre 1832 et 1838 que furent approuvés par l'autorité préfectorale des projets de construction d'ouvrages concernant l'alimentation en eau des habitants de la commune de Mazille :

Il s'agissait de la construction :

Du pédiluve au hameau de la Priale

D'une pompe au hameau de La Ville

De deux auges, l'une servant de lavoir et l'autre d'abreuvoir, près de l'église

D'un lavoir couvert au bourg

En 1869 l'alimentation en eau du bourg fut considérablement améliorée par d'importants travaux de captation à la source de la fontaine Sibert (dite Cebée), située non loin de la maison forestière actuelle.

L'eau de la source circulait dans des canalisations en fonte qui la conduisaient à cinq bornes-fontaines en différents points du bourg .

Les travaux furent financés grâce aux dons de différents habitants de la commune.

Une sixième borne s'y ajoutera en 1897.

L'eau de la source était ainsi mise à la disposition de tous les habitants du village.

En 1874 fut entreprise la construction de trois nouveaux lavoirs :

De Chenerette, entre Néronde et Champrouge

Du Creux de Bradon, pour les habitants des Planchettes, des Perrières et du Vernay

De Goleron pour les Varennes

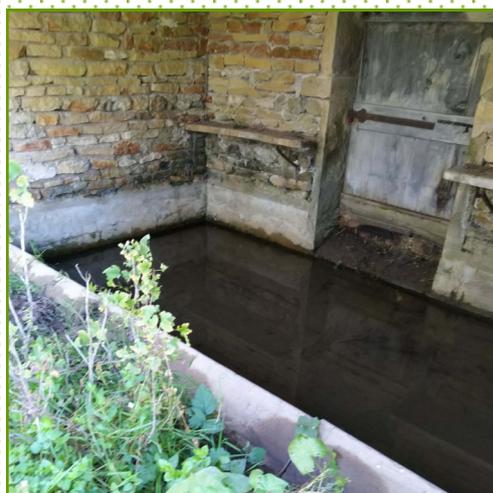
En 1902 sera construit le lavoir de Chenaage en contrebas des Varennes.

Enfin, en 1923, tous ces travaux hydrauliques s'achevèrent avec les deux derniers lavoirs : celui du hameau de La Roche et celui du hameau des Champs Carrés.

Ces ouvrages font maintenant partie du patrimoine historique de la commune, ce qui justifie des travaux d'entretien, comme ceux qui ont été réalisés pour le lavoir du bourg en 1987, et plus récemment pour celui de Goleron (toitures)

En 2022, la commune a pour projet de réhabiliter le petit lavoir situé dit de Chenaage, en contrebas des Varennes en accord avec la Police des Eaux.

Il se situe en bordure du GR 76, chemin de grande randonnée qui est balisé chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Ce lavoir est donc visible par de nombreux promeneurs et marcheurs.



.../...

SUITE

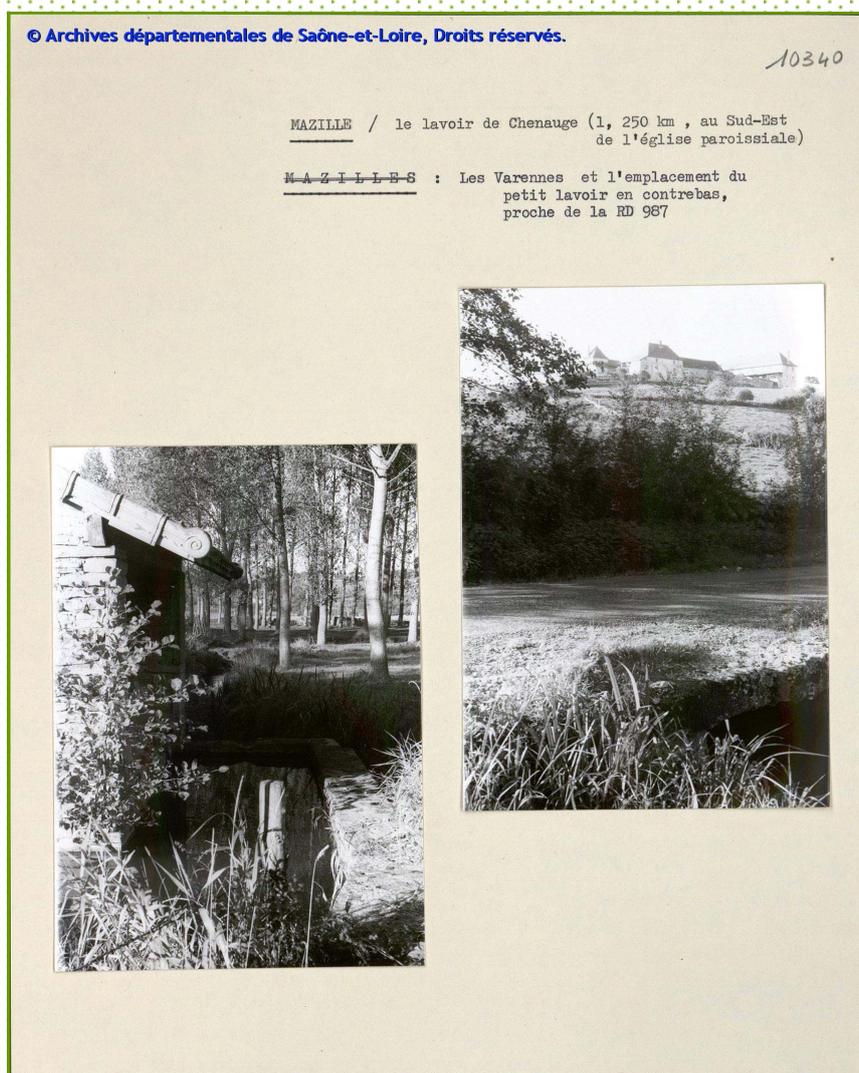
Ce lavoir est construit sur une parcelle communale anciennement plantée de peupliers, et traversée par le ruisseau du Repentir qui méandre en formant autour de lui une zone humide avant de se jeter dans la Grosne. Cette zone humide est à préserver et à entretenir pour respecter les objectifs de gestion Natura 2000. L'intérieur du lavoir est actuellement totalement inondé, et donc inaccessible.

L'objectif des travaux est de restaurer l'état initial :

Il faut dégager les sédiments et la végétation qui comblent partiellement la mare située sur le côté, provoquant l'inondation du bâtiment, nettoyer l'intérieur et restaurer le bassin situé devant.

Ce lieu qui ne manque pas de charme pourrait ainsi devenir une halte agréable sur le chemin de Saint-Jacques.

Irène Tissot



Sources ; archives départementales de Saône et Loire

VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Vous avez la chance de disposer d'une vraie bibliothèque à côté de chez vous !

Ouverte depuis 23 ans, la bibliothèque de Mazille a un fond de plus de 6 000 ouvrages : livres, bandes dessinées, magazines.

Elle est gérée et financée par les communes de Bergesserin, Ste Cécile et Mazille. Dans un cadre très agréable et parfaitement ordonné les bénévoles au nombre de 6 actuellement sont présents (es) les mercredi après-midi et samedi matin. Des élèves accompagnés de leur professeur s'y rendent 3 à 4 fois par an.

Une opération « Coup de pouce » existe. Il s'agit de professeurs qui dispensent des cours afin que les enfants puissent parfaire leurs connaissances avant un examen. Ceci sur simple inscription.

Au cours des années passées plusieurs évènements, rencontres ont eu lieu dans ces locaux. L'objectif est de reprendre le plus tôt possible ces moments d'échanges avec le public.

Chaque année les livres les plus récents sont acquis afin d'actualiser le fond et permettre ainsi aux lecteurs de trouver les derniers prix littéraires, par exemple.

Venez la découvrir, vous serez très surpris par la qualité des lieux et des personnes. Chacun des habitants a droit au prêt totalement gratuit de livres.

La gestion est informatisée. Vous pouvez contacter les bénévoles aux heures d'ouverture par courriel : bib.perrieres71290@orange.fr ou par téléphone : 03 85 50 80 59

Vous pouvez déposer vos magazines récents afin d'en faire bénéficier d'autres habitants. Par contre la réception de livres n'est pas possible.



Durant cette période spéciale, pour cause sanitaire, veuillez contacter les responsables afin de vous assurer que l'accès est autorisé.

LE COIN DES ECOLES DU RPI :

BERGESSERIN-MAZILLE-SAINTE CECILE

A la rentrée de septembre, 67 élèves ont passé le portail des 3 écoles : 21 en maternelle à Sainte Cécile, chez Mme Broccard, 24 en CP-CE1-CE2 à Bergesserin, chez Mme Fraize et 22 en CE2-CM –CM2 à Mazille, chez Mme Jaunay. Les effectifs sont en légère hausse.

Anne Marie Chatelet et Frédérique Bucchini, les 2 ASTEM, interviennent dans les 3 classes, comme l'an passé. Roseline Sivignon assure la surveillance de la garderie le matin et le soir. Elle encadre et aide aussi les enfants de la maternelle à la cantine le midi.



L'année précédente a été marquée par une immersion dans l'univers des arts du cirque pendant 2 semaines. Les élèves du RPI ont pu appréhender différentes techniques circassiennes : jonglage, équilibre, corde... seul ou à plusieurs. Petits et grands sont ressortis enchantés de cette expérience, qui n'a pas pu malheureusement à cause du contexte sanitaire, se terminer par un spectacle présenté aux parents. Néanmoins, un film a été réalisé pour chaque classe, afin que les élèves gardent un souvenir de ces moments magiques. Ce projet n'aurait pu aboutir sans l'investissement financier ou matériel de l'APE, de la mairie de

Sainte Cécile, de parents bénévoles et du SIVOS du RPI. Un grand merci à eux pour l'aide et le soutien.

Pour cette nouvelle année, un thème commun et fil rouge a été choisi par les maîtresses : la nature. Au programme : des sorties en forêt chez Mme Fraize, petites randonnées et études d'animaux pour les maternelles sous la houlette de Mme Broccard, un travail autour des jardins chez Mme Jaunay. D'autres activités, interventions viendront se greffer au cours de l'année en fonction des envies de chacune des maîtresses. Deux dates ont été retenues, sous réserve que le contexte sanitaire le permette : le samedi 19 mars pour le carnaval et le samedi 25 juin pour la kermesse.

Comme tous les ans, deux associations accompagnent les écoles : l'Association des Parents d'élèves et l'association de la cantine.



L'APE permet aux maîtresses de financer certains projets des enfants en réalisant différentes actions : ventes de chocolat, de fleurs ou de sapin...

L'association de la cantine gère les repas du midi que prennent les enfants. Son fonctionnement repose aussi sur la mise en place de manifestations : vente de pizzas, de fromages, de fleurs et de plants... qui lui permettent de réaliser des recettes en plus des subventions octroyées par le SIVOS.

De nouvelles aventures nous attendent en 2022....

D'ici là, élèves et maîtresses du RPI vous souhaitent une belle et heureuse année 2022.

Gwénaëlle Jaunay

L'AMICALE INTERCOMMUNALE DE CHARLY

Comme l'année précédente, l'Amicale Intercommunale de Charly (AIC Château - Mazille - Sainte Cécile) n'a pas connu en 2021 sa vie et ses activités habituelle, en raison toujours bien sûr de la pandémie Covid 19 et des mesures sanitaires prises en conséquence. Ainsi, la 3^{ème} vente de plat à emporter « saucisson à la beaujolaise », qui avait été envisagée comme les deux années précédentes le dernier dimanche de janvier, a dû être annulée.

Début mai, à l'heure de l'annonce par l'Etat du calendrier de sortie du confinement, l'AIC s'est réunie en bureau élargi afin de faire un point complet sur la situation de l'association et discuter de la relance possible des activités. Après plus d'une année sans rentrées financières (en raison de l'annulation des manifestations et de l'arrêt des mises à disposition de la salle), alors que toutes les dépenses ne se sont pas arrêtées pour autant, la trésorerie de l'AIC s'est effondrée, pour tomber à moins de 1000 €. C'est dans le double but de retrouver un peu de trésorerie et de proposer une animation pour un retour à la vie sociale (laquelle vie sociale fait partie des buts de l'AIC depuis sa création) que la vente de « saucisson à la beaujolaise » annulée en janvier a été reprogrammée le 6 juin (vente uniquement sur commande). Une date a été également entérinée ce jour-là pour la traditionnelle fête de la bière de l'été (annulée en 2020) : le samedi 21 août à Charly, avec un programme plus léger et dans la mesure où les conditions soient réunies pour permettre une véritable animation festive, dans la convivialité.

La vente de plats à emporter s'est déroulée le dimanche 5 juin, à la grange de Charly, dans le strict respect des mesures sanitaires, où quelque 180 parts de saucisson à la beaujolaise et pommes de terre ont été distribuées (comme lors de la première édition en 2019). Les bénévoles de l'AIC ont été heureux de se retrouver sur le site, tout comme les visiteurs.

Concernant la fête de la bière, les nouvelles mesures gouvernementales du 12 juillet (dont l'obligation du pass sanitaire pour tous les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes, au lieu de 1000 auparavant) ont conduit les responsables à prendre la décision d'annuler l'évènement pour la seconde année consécutive. L'AIC a considéré qu'elle n'avait pas les moyens, sur le site de Charly, d'effectuer et de garantir les contrôles rigoureux demandés par l'Etat aux organisateurs (tant professionnels que bénévoles), d'autant que l'engagement de la responsabilité de l'organisateur pourrait être engagée en cas de manquement aux règles relatives au pass sanitaire.



L'accueil de loisirs pour les enfants (qui s'administre de manière autonome au sein de l'AIC) a pu être reconduit, dans les mêmes conditions que l'été précédent : sur 3 semaines, avec fonctionnement et activités adaptés au protocole sanitaire. Du 12 au 30 juillet, la fréquentation a été en hausse par rapport aux précédentes éditions, notamment lors des deux premières semaines. Au total, 59 enfants différents sont venus à Charly profiter des nombreuses activités proposées, en dépit d'une météo particulièrement pluvieuse : grands jeux, roller et ateliers-nature sur place avec le concours d'intervenants, boules et piscine à Cluny, pêche, balades à vélo, poney à Bergesserin... Les enfants se sont également rendus à l'abbaye de Cluny, où ils ont profité de l'opération « c'est mon patrimoine », mêlant univers de l'art urbain et patrimoine, avec des initiations très appréciées au street-art et à la danse hip-hop.



LES ENFANTS A CHARLY 2021



UN BON REPAS A L'OMBRE

Les travaux de mise aux normes de la salle de l'AIC pour l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) arrivent à leur fin, avec un retard conséquent par rapport au planning initial. Ils sont pris en charge par le Centre Rural concernant l'extérieur et par l'AIC concernant l'intérieur. La rambarde de la rampe d'accès extérieure (réalisation de l'entreprise Desroches de Sivignon) a été posée, et reste à aménager la place de stationnement. Différents petits travaux dans la salle sont effectués par des bénévoles.

La mise en place d'un nouveau conseil d'administration de l'AIC, en application des nouveaux statuts présentés lors de l'assemblée générale du 4 septembre 2020, a été repoussée à plusieurs reprises depuis, en raison de la situation sanitaire. Et l'assemblée générale 2021 ne s'est pas encore tenue non plus, à la date de la rédaction de cet article.

Réuni le 4 octobre, le bureau de l'AIC a fait un nouveau point complet de la situation et débattu sur les actions à mener au cours de la fin d'année 2021 et en 2022, afin que l'association reprenne vie et relance ses activités. L'assemblée générale 2021 pourrait être programmée courant décembre, avec mise en place du nouveau conseil d'administration. Cette assemblée sera préparée lors d'une réunion du bureau de l'AIC, en concertation avec les trois communes de l'AIC. L'objectif est de donner l'information à l'ensemble des habitants des trois villages, pour essayer de donner un élan nouveau à l'AIC !

Une animation sera par ailleurs organisée pour le dimanche 28 novembre : vente de choucroute à emporter (plat préparé par un traiteur) et moment de rencontre conviviale autour d'une buvette, avec dégustation de vin chaud et beaujolais nouveau. Il s'agit pour l'AIC de retrouver impérativement et rapidement un minimum de trésorerie, afin de pouvoir poursuivre ses activités et repartir de l'avant en 2022. Une demande d'aide exceptionnelle est envisagée, auprès de la municipalité de Mazille, voire des autres communes membres de l'association.

Jean-Claude Vouillon, président de l'AIC

LES AMIS DE MICHEL BOUILLOT EN 2021

En raison de la situation sanitaire, l'association des Amis de Michel Bouillot n'a certes pas connu son activité habituelle, notamment au cours des premiers mois de l'année, mais elle a continué à œuvrer sur plusieurs projets, en établissant des priorités. L'assemblée générale des AMB a pu finalement se tenir en présentiel, le mercredi 9 juin dans la salle de l'AIC, pour dresser le bilan des deux exercices 2019 et 2020, avant d'évoquer les projets en cours et les perspectives pour le second semestre 2021. Une seule cotisation a été appelée pour les deux années 2020-2021, et 28 adhérents s'en sont acquittés. Le président des AMB a rappelé son étonnement et sa déception concernant la décision prise par le conseil municipal de Mazille en juin 2020 d'abandonner son statut de membre de droit des AMB et de se retirer du conseil d'administration.

Plusieurs fois reportée, la balade « A Cluny sur les pas de Michel Bouillot » a été organisée le 13 août, qui a rassemblé une quinzaine de personnes. Les guides Dominique Jacquot, Josiane Gaubert et Jean-Pierre Sotty ont commenté avec talent les lieux rencontrés. La visite des Récollets a marqué le groupe, avec la chapelle, la citerne, les jardins et l'omniprésence de Michel Bouillot (très nombreux dessins affichés dans les couloirs).

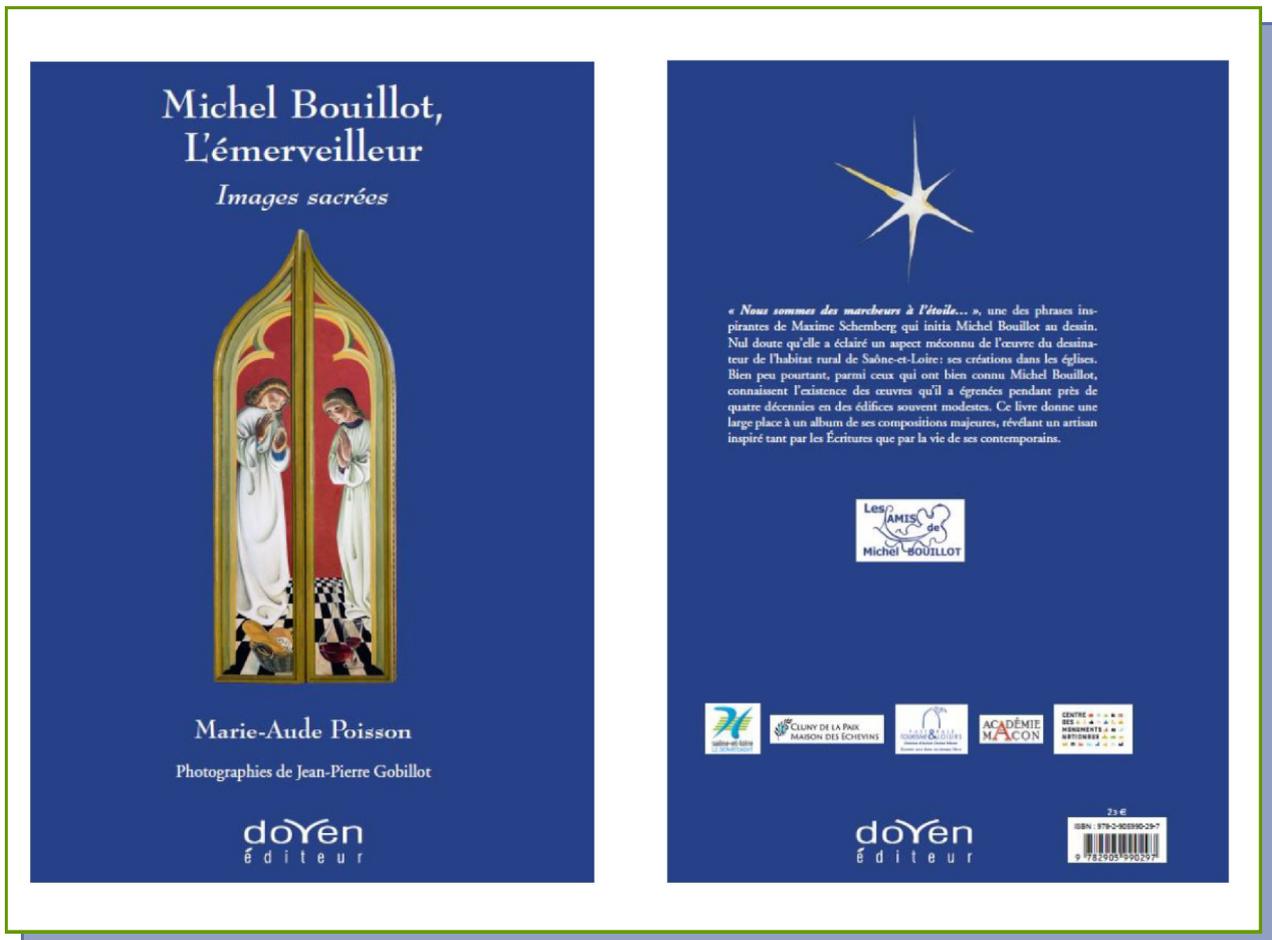


Le 7 septembre, sur l'invitation de l'association « Fontaines Patrimoine » et du « Groupe de Recherches et d'Etudes Fontenoises » (GREF), des membres du bureau des AMB sont allés visiter l'exposition « Fontaines, de la pierre à la plume » organisée avec la municipalité, consacrée au travail réalisé par Michel Bouillot sur patrimoine architectural de Fontaines (étude parue en 1994, sous l'égide de Maisons Paysannes de France 71). Le village de Fontaines possède un patrimoine particulièrement diversifié, que l'on peut découvrir en parcourant des circuits balisés : le chemin des lavoirs, le chemin des calvaires. Il est envisagé la réédition de l'ouvrage de 1994 et la création d'un chemin « Fontaines sur les pas de Michel Bouillot ».

Les AMB poursuivent leur collaboration avec le PAH et la FAPPAH pour des actions autour du patrimoine local. Deux thèmes ont été proposés ces dernières années : les ponts, puis le patrimoine viti-vinicole. Les AMB ont fait partie à chaque fois des associations participantes. Concernant le patrimoine viti-vinicole, l'association a fourni bon nombre d'éléments (textes, dessins, photos...) pouvant s'intégrer dans un ouvrage et donner matière à exposition. Un nouveau thème a été lancé pour 2022 : les vitraux.

SUITE

Et puis, tout au long de l'année 2021, se sont succédées les différentes étapes du projet d'édition d'un ouvrage sur le travail de Michel Bouillot dans le domaine de l'art sacré, piloté par Marie-Aude Poisson. Les AMB l'accompagnent dans cette entreprise pour faire connaître un travail peu connu, voire méconnu, de Michel Bouillot. Un groupe de travail a ainsi été constitué, comprenant : Marie-Aude Poisson (auteur), Jean-Claude Vouillon (coordonnateur), Guy Fossat et Josiane Gaubert. Appel a été fait à un éditeur-diffuseur pour la publication de l'ouvrage : les Editions Orphie - Gérard Doyen, basées pour partie à Chevagny sur Guye. La convention signée prévoit un tirage de 1500 exemplaires, dont 250 pour l'association des AMB. Comportant 176 pages, le livre sera vendu au prix de 23 €. Le budget prévisionnel se monte à 8400 € pour les travaux d'édition-imprimerie, du photographe professionnel (Jean-Pierre Gobillot) et de la correctrice (Florie Bonniel). Différentes aides ont été sollicitées, auprès notamment du Conseil Départemental (au titre de l'aide aux actions de valorisation et d'animation du patrimoine).



Le livre « Michel Bouillot l'émerveilleur - images sacrées » devrait être remis par l'imprimeur fin novembre 2021 et officiellement présenté en décembre.

Projets en cours : tombe et stèle de Michel Bouillot à Mazille (entretien, fleurissement), réalisation d'un document suite à la rencontre « Nous avons croisé Michel Bouillot », réédition d'ouvrages de la collection « Au cœur de nos terroirs » des foyers ruraux de S&L, création d'un fonds Michel Bouillot au musée de Cluny, numérisation des carnets de Michel Bouillot conservés au musée de Cluny et mise en ligne d'une banque d'images sur les œuvres de Michel Bouillot en art sacré (avec les Archives Départementales).

Jean-Claude Vouillon, président des AMB

LA MAISON FAMILIALE DU CLUNISOIS A MAZILLE

Cela fait maintenant plus de soixante ans que l'histoire de la Maison Familiale, association gérée par des parents d'élèves, se confond avec celle de Mazille. Installée en 1960 sur le domaine de Charly à l'initiative d'une poignée de parents de la région, elle a su se développer s'adapter à son époque.

Aujourd'hui, l'établissement accueille quelques 130 jeunes en formations et emploie 17 personnes (second employeur de la commune).

Les élèves, tous en alternance école/entreprise sont répartis en trois filières :

- Quatrième et troisième d'orientation afin de trouver sa voie professionnelle
- Bac Pro CGEA (Agricole) pour former aux métiers d'agriculteur, de salarié agricole ou encore aux métiers de la nature
- Bac Pro TCVA (Vente) pour préparer aux métiers du commerce, notamment alimentaire.

Ce sont donc plus de 250 entreprises, essentiellement locales, qui accueillent chaque année les jeunes de la Maison Familiale, en stage ou dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

L'établissement compte un certain nombre de spécificités. Depuis plus de dix ans, les personnels se sont formés pour prendre en compte les troubles d'apprentissage de certains jeunes tels que les troubles « dys ». Par ailleurs, les stages à l'étranger dans le cadre du programme européen Erasmus+ sont systématiquement proposés aux jeunes de Bac Pro. Ils profiteront donc cette année d'un séjour professionnel de trois semaines en Pologne. Les élèves de troisième devraient eux aussi se rendre dans ce pays pour approfondir leurs connaissances sur la Shoah.

Dotée d'un verger conservatoire, de ruches et d'un atelier de transformation utilisés par les jeunes dans le cadre de leur formation, la Maison Familiale accueille des



écoles primaires et maternelles de la région afin de leur faire découvrir ces productions et les sensibiliser à la biodiversité.

N'oublions pas l'accueil de groupes ou de familles tout au long de l'année (près de 3600 nuitées en 2019) qui profitent des installations et du magnifique parc de Charly pour des séjours, des mariages, des séminaires...Enracinée dans son territoire, la Maison Familiale est riche de nombreux projets, à l'image du marché de producteurs qui s'est tenu début décembre et continuera de contribuer au dynamisme de notre commune.

Pascal Pitton

CHAMPROUGE



La Maison de Retraite de **CHAMPROUGE** devenue EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) en 2004 doit son existence au don de **Mlle Marie - Françoise BARBET** qui en a confié la gestion non lucrative à la Fondation du même nom, reconnue d'utilité publique par un décret du 29 novembre 1928.

Un conseil de 13 membres en assure l'administration générale et une instance consultative (Conseil de la Vie Sociale) composée principalement de représentants des résidents, des familles et des personnels est élue tous les 3 ans.

Depuis sa dernière restructuration en 2013 – 2015, l'Etablissement peut accueillir 62 résidents en hébergement permanent dont 13 au sein d'une unité Alzheimer ainsi que 3 résidents en hébergement temporaire.

L'accompagnement et la prise en soins sont assurés en interne par 47 salariés auxquels sont associées des compétences professionnelles externes (12 médecins libéraux, 1 kiné, 1 éducatrice en activités physiques adaptées et de santé, 1 gérontopraticienne).

Bien évidemment, l'année 2021 qui arrive à son terme a été encore rythmée par la COVID 19 : gestion de la maladie, confinement, visites encadrées, vaccination, pass sanitaire. Mais la structure n'en a pas moins continué à développer ses axes de progrès et de coopération par l'intermédiaire de ses commissions (restauration, animation, coordination gériatrique) et de ses comités de pilotage (évaluation interne, projet d'établissement).



Enfin, elle a pu, malgré tout, être le théâtre de moments de convivialité et de fêtes constitués d'abord, par la remise honorifique, le 12 juin, de la médaille de la Légion d'Honneur à notre Infirmière coordinatrice, **Mme Catherine POINTURIER**.

Photo ci-contre.

Puis, la porte ouverte de septembre et la journée de Noël du 12 décembre ont permis de renouer avec les moments de détente et de partage prônés par notre équipe.

Souhaitons vivement que ces instants soient les prémices d'une nouvelle année pleine d'espoir et de bonheur ou tout au moins de plus grande quiétude pour tous, après des temps bien incertains et moroses.

SUITE

Le jour de la remise de la Légion d'Honneur une autre cérémonie a eu lieu. Les 8ème, 9ème et 10ème MÉDAILLES DE LA VILLE DE MAZILLE ont été remises par J-M Chevalier Maire à son directeur M. Douheret, à Mme Pointurier ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Champrouge au titre de la reconnaissance de la ville de Mazille.« Ce n'est pas MA médaille mais NOTRE médaille » a déclaré Mme Pointurier.



M. Chevalier remet le diplôme et la médaille à M. Douheret

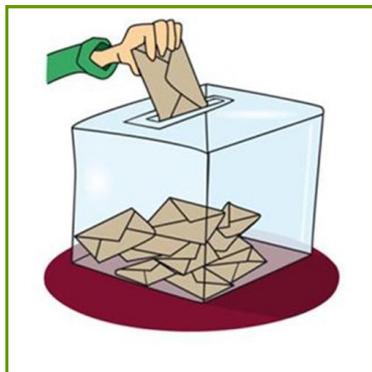


Le personnel de Champrouge, Mme Pointurier, M. Bachelet, les dirigeants et M. le Maire.

ÉLECTIONS 2022

Cette nouvelle année sera à nouveau une année d'élections.

Les dates fixées par le gouvernement sont les suivantes :



L'élection du président de la République se déroulera :

- le dimanche 10 avril 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche 24 avril 2022 pour le second tour.

Les élections législatives se dérouleront :

- les dimanches 12 et 19 juin 2022

Nous vous recommandons de noter ces dates dès à présent sur votre agenda.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION

Le Clic est une association à but non lucratif composée de 2 salariées : une coordinatrice, Coralie COURTOIS et une assistante administrative, Virginie QUINTELA. C'est aussi un guichet unique et totalement gratuit pour les familles et l'ensemble des professionnels.

L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : l'information, l'évaluation des besoins à domicile et la coordination des professionnels.

Le CLIC est aussi MLA (Maison Locale de l'Autonomie) et intervient auprès du public en situation de handicap (information et aide à la complétude de dossier).

Où ?

CLIC du Clunisois - Résidence Bénétin – 1 rue des Ravattes 71250 CLUNY -

03.85.59.30.60 – coord.geronto.cluny@orange.fr

Permanences

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30

Vivre à Mazille n° 126 Directeur de publication : Jean-Marc Chevalier

Création : Christian Gayral - Collaboration & crédit photos : Jean-Marc Chevalier, Jean-François Fichet, Marie-Pierre Porte, Jean-Claude Vouillon, Irène Tissot, Gwenaëlle Jaunay, Pascal Pitton, Gilbert Douheret, Bruna Manoni, Geneviève Vignerresse.

Imprimé par AGGPRINT 3 rue Bigonnet 71000 MACON

PAPIER CERTIFIÉ PEFC™ & Marque



ETAT CIVIL DU 1^{er} JANVIER 2020 AU 30 NOVEMBRE 2021

NAISSANCES

Elise JACQUES,

Née le 14 avril 2020, fille de Hugues-Edouard JACQUES et Morgane MERCIER

Elias DODAJ,

Né le 21 mai 2020, fils de Kristian DODAJ et Véra NDOU

Cléa, Louise LAVENIR,

Née le 24 mai 2020, fille de Christian LAVENIR et Coralie TROUILLET

Noa PENOT,

Né le 15 octobre 2021, fils d'Adrien PENOT et Claire DONARD

Louna PETIT,

Née le 2 février 2021, fille de Cédric PETIT et Lucia CERRONE

Céleste, Solange, Brigitte DESMARIS,

Née le 14 juillet 2021, fille de Nathan DESMARIS et Clara BESSON



MARIAGES

Lionel SANCHIZ et Emmanuelle OLIVIERI, le 1^{er} août 2020

Claude MICHEL et Isabelle GILBERT, le 27 mars 2021

Louis FICHET et Elise LARAT, le 5 juin 2021 *Née le 24 octobre 1930 à BERGESSERIN (Saône et Loire)*



2020

DECES

Madame Antonia Giovanna Battistina SIRELLI,

Née le 7 mai 1929,

Domiciliée à MAZILLE, 264 Grand rue,

Décédé le 13 février 2021 à Cluny.



Madame Andrée CHARVET,

Née le 24 octobre 1930 à BERGESSERIN (Saône et Loire)

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 7 mars 2020 à MAZILLE en son domicile.

Madame Odette VIEUX, veuve de Gilbert MOISSONNIER,

Née le 2 septembre 1932 à LESCHEROUX (Ain),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 24 mars 2020 en son domicile.

.../...

Monsieur Paul Jean LABELLE, veuf de Jeanne Gabrielle Mauricette PORTAILLER,

Né le 27 juin 1918 à BELLEVILLE (Rhône),

Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédé le 25 mars 2020 en son domicile.

Madame Marie Madeleine Jeanne BACOT,

Née le 19 octobre 1927 à MATOUR (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 27 mars 2020 en son domicile.

Madame Madeleine Simone BONNOT, épouse de Roger Maurice EUVRARD,

Née le 17 février 1932 à SAINT BONNET DE JOUX (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 29 mars 2020 en son domicile.

Madame Gisèle BARUFFI, veuve de Robert Georges FAVENTIN,

Née le 2 septembre 1923 à UMBERTIDE (Italie)

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 10 avril 2020 en son domicile.

Madame Marthe Renée DELOIRE, veuve de Jean Paul PORTAILLER,

Née le 19 août 1925 à EPINAC LES MINES (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 10 avril 2020 en son domicile.

Monsieur Benoît Victor Marie Joseph CHATAGNIER, époux de Huguette Marguerite MARTIN,

Né le 4 juillet 1931 à VAREILLES (Saône et Loire)

Domicilie à MAZILLE, 418 Grande rue,

Décédé le 2 avril 2020 à Mâcon.

Monsieur Marc Jean CLEMENT, époux de Paulette Marie PRUDENT,

Né le 9 décembre 1933 à LYON 2ème (Rhône)

Domicilie à MÂCON, 17 avenue Edouard Herriot,

Décédé le 5 juin 2020 à Mazille.

Madame Madeleine Jeanne LEVITE, veuve de Serge Aurèle Onésime LESAGE,

Née le 2 juin 1929 à VEROSVRES (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 18 juin 2020 en son domicile.

Madame Juliette LAISSUS, veuve de André RUET,

Née le 5 septembre 1936 à MÂCON (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 19 juin 2020 en son domicile.

Monsieur Jean Louis Marie DOUARD, veuf de Odette Marie Benoîte PARRIAUD,

Né le 9 août 1929 à SAINT BONNET DE JOUX (Saône et Loire),

Domicilie à SIGY LE CHATEL, Hautecour,

Décédé le 24 juin 2020 à Mazille.

Madame Georgette Jeanne Marcelle REVILLET, veuve de Gaston Maurice DUMOIS,

Née le 12 mars 1920 à BRANDON (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 23 juillet 2020 en son domicile.

Madame Françoise COMPAGNON, épouse de Michel CHAUF-FOUR,

Née le 20 février 1941 à TROYES (Aube),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 2 août 2020 en son domicile.

.../...

Madame Marie-Agnès PRUDHON,
Née le 21 août 1947 à SAINT AUBIN (Côte d'Or),
Domiciliée à MAZILLE, Carmel de la Paix,
Décédée le 29 août 2020 en son domicile.

Madame Paulette VIZENEUX,
Née le 29 décembre 1935 à MÂCON (Saône et Loire),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 10 septembre 2020 en son domicile.

Madame Marie Paulette BUIS, veuve de Roger CHANAL,
Née le 1er avril 1929 à SAINT DIDIER D'AUSSIAT (Ain),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 23 septembre 2020 à Mâcon.

Madame Simone Marie Alice MOREAU, épouse de Pierre Yvon GERMAIN,
Née le 4 septembre 1931 à PARIS 13ème,
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 7 novembre 2020 en son domicile.

2021

Monsieur Henri Marcel Félicien CHASSY, époux de Marie Thérèse DANJOUX,
Né le 3 avril 1931 à LA CLAYETTE (Saône et Loire),
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédé le 21 janvier 2021 en son domicile.

Madame Denise Marie COLLIEX, veuve de Jean Henri DUMONTEL,
Née le 15 février 1929 à SAINT POINT (Saône et Loire),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 9 février 2021 en son domicile.

Monsieur Prosper Jean-Marie AUBOEUF, époux de Lucienne LEVEQUE,
Né le 15 février 1931 à SIVIGNON (Saône et Loire),
Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédé le 10 février 2021 en son domicile.

Madame Monique Paul BLETON, veuve de Gérard Roger DENEVE,
Née le 16 août 1945 à BELLEVILLE (Rhône),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 8 février 2021 à Mâcon.

Madame Simone Amandine ROSIER, veuve de Guy Yves GENIN,
Née le 25 février 1927 à CALMOUTIER (Haute Saône),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 17 février 2021 en son domicile.

Monsieur Michel Marcel Georges MEUNIER, époux de Catherine DAVENNE,
Né le 21 décembre 1957 à COMPIEGNE (Oise),
Domicilié à MAZILLE, 49 rue de l'Épine,
Décédé le 14 mars 2021 à Mâcon.

Madame Marie Paulette BUIS, veuve de Roger CHANAL,
Née le 1er avril 1929 à SAINT DIDIER D'AUSSIAT (Ain),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 23 septembre 2020 à Mâcon.

Madame Simone Marie Alice MOREAU, épouse de Pierre Yvon GERMAIN,
Née le 4 septembre 1931 à PARIS 13ème,
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 7 novembre 2020 en son domicile.

Monsieur Henri Marcel Félicien CHASSY, époux de Marie Thérèse DANJOUX,

Né le 3 avril 1931 à LA CLAYETTE (Saône et Loire),

Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédé le 21 janvier 2021 en son domicile.

Madame Denise Marie COLLIEUX, veuve de Jean Henri DUMONTEL,

Née le 15 février 1929 à SAINT POINT (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 9 février 2021 en son domicile.

Madame Monique Paul BLETON, veuve de Gérard Roger DENEVE,

Née le 16 août 1945 à BELLEVILLE (Rhône),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 8 février 2021 à Mâcon.

Madame Simone Amandine ROSIER, veuve de Guy Yves GENIN,

Née le 25 février 1927 à CALMOUTIER (Haute Saône),

Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 17 février 2021 en son domicile.

Monsieur Michel Marcel Georges MEUNIER, époux de Catherine DAVENNE,

Né le 21 décembre 1957 à COMPIEGNE (Oise),

Domicilié à MAZILLE, 49 rue de l'Épine,

Décédé le 14 mars 2021 à Mâcon.

Madame Jeanne Claudine PLASSARD, veuve de Jean Joseph DIE-TRICH-HELLIN,

Née le 25 juin 1925 à MAZILLE (Saône et Loire),

Domiciliée à MAZILLE, 233 chemin du Creux au Merle,

Décédée le 23 avril 2021 en son domicile.

Madame Jeanne Marcelle CATHERIN, épouse de Jean Michel BERANGER,

Née le 11 mai 1931 à FEILLENS (Ain),

Domiciliée à LAIZE, 43 rue de la Fontaine,

Décédée le 21 mai 2021 à Mazille.

Monsieur Claudien Thomas BESSON, veuf de Jeanne Louise CONDEMINÉ

Né le 22 janvier 1930 à MATOUR (Saône et Loire)

Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédé le 26 mai 2021 à Mâcon.

Madame Arlette BALANDRAS, veuve de Jean Joseph FOUILLOUX,

Née le 1er décembre 1930 à CENVES (Rhône),

Domicilié à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,

Décédée le 19 juillet 2021 à Mazille.

Monsieur Michele Romeo PETOZZI, époux de Marie-Pierre PORTE

Né le 29 septembre 1946 à PESCIANNA (Italie)

Domicilié à MAZILLE, Le Moulin de la Roche,

Décédé le 31 juillet 2021 à Mâcon.

Suite à un souci de mise en page, lire la suite page suivante.

.../..

Madame Jacqueline Noëlle GUERITAINE,
Née le 25 décembre 1927 à BUFFIERES (Saône et Loire),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 11 août 2021 en son domicile.

Madame Odette Simone RONGEAT, veuve de Raymond Louis
FEUILLET,
Née le 16 février 1930 à REYSSOUZE (Ain),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 8 novembre 2021 en son domicile.

Monsieur François Louis GAUTHIER, époux de Jeannine Suzanne
MYARD,
Né le 24 août 1938 à CLUNY (Saône et Loire)
Domicilié à MAZILLE, Néronde,
Décédé le 10 septembre 2021 à Mâcon.

Madame Nelle Alice MERLE, veuve de Marius SIMONET,
Née le 6 juillet 1923 à NERSAC (Charentes),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 10 novembre 2021 en son domicile.

Madame Marcelle Marie Louise REVILLET,
Née le 13 mai 1923 à CHAMPFORGUEIL (Saône et Loire),
Domiciliée à MAZILLE, Carmel de la Paix,
Décédée le 19 septembre 2021 en son domicile.

Monsieur René SIMONET, veuf de Ginette COLLAY,
Né le 8 juin 1926 à CLERMONT FERRAND (Puy de Dôme)
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédé le 18 octobre 2021 en son domicile.

Madame Germaine Marie JACQUET, veuve de Joseph Pierre REY,
Née le 12 juin 1927 à CRECHES SUR SAONE (Saône et Loire),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 8 octobre 2021 à Mâcon.

Madame Estelle Louise Eugénie WAROCQUIER, veuve de Alphon-
se Noël CHRISTOPHE,
Née le 9 février 1931 à ORCHIES (Nord),
Domiciliée à MAZILLE, Maison de Retraite de Champrouge,
Décédée le 5 novembre 2021 en son domicile.

LES MOTS CROISÉS DE MARIE-PIERRE



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A								■				
B												
C				■			■					
D						■						■
E			■								■	
F	■								■			
G							■					
H					■					■		
I						■						
J		■						■				

DEFINITIONS

HORizontalement

- A - PARLÉ A VENISE - JEU DE CARTES
- B - ONT PERDU L'ESTIME
- C - AFFLUENT DU DANUBE — CONJONCTION—
RÉPOND A L'INVITATION
- D - ELLE NOUS PREND A LA GORGE— AVERSE
- E - A MOITIÉ PETIT PARISIEN - TOP DÉPART
- F - ÊTRE SANS ÉNERGIE - CHAPEAU DE PAILLE
- G - LA FAMILLE Y EST COUCHÉE - UN RAYON
- H - AU BORD DE LA RUINE - CAPITALE NORDIQUE - NOTE
- I - BLOQUER - GERMAIN
- J - SORTI DE TERRE - REMARQUE

VERTICALEMENT

- 1 - SIMPLET - DONS DU FEU
- 2 - RESSENTIE DOULOUREUSEMENT
- 3 - MAL DE LA JEUNESSE - N'EST PAS ROND
- 4 - STATION SUR LA VIRE - MAUVAIS PRÊTEUR
- 5 - LA FORCE TRANQUILLE - GAI PARTICIPE
- 6 - SE LÈVE EN PREMIER - VOIX GRAVE DE FEMME
- 7 - NICKEL - MEDECIN - FEMME EXEMPLAIRE
- 8 - CELLE DU PUY EST RENOMMÉE
- 9 - RESTITUE - UN MOIS DE VACANCES
- 10 - GRANDES VOIES - UN PEU DE TOUT
- 11 - DURE AUTOUR DU CRÂNE - LIMA EN EST LA CAPITALE
- 12 - BAIE DU JAPON - SÉDUCTRICE

SOLUTION DES MOTS CROISÉS

J	S	E	R	I	G	E		T	O	U	E
I	G	E	L	E	R	T	E	U	T	O	N
H	E	T	A	I	O	S	L	O		R	E
G	L	I	V	R	E	T	L	A	S	E	R
F	N	O	U	I	L	L	E		P	I	
E	T	I	S	T	A	R	T	E	R	S	
D	O	D	E	U	R	O	N	D	E	E	
C	I	N	N	E	T	E		N	T	R	E
B	D	E	C	O	N	S	I	D	E	R	E
A	I	T	A	L	I	E	N		R	A	M
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

**VOIR PAGES
SUIVANTES !**

*Le Père Noël
passera par Mazille
Vendredi 17 décembre 2021
à 19 h 30*



*Terrain de boules,
Impasse de la Priale
Friandises pour les petits.
(Vin chaud pour les grands.)*

L'ARBORETUM DE PEZANIN

Situé à Dompierre les Ormes, à vingt minutes en voiture de Mazille, Pezanin est un site magnifique avec un étang de 5 ha entouré d'un arboretum (collection d'arbres) de 26 ha.

La collection a été initiée par la famille Vilmorin, alors propriétaire du site, en 1903.

L'objectif était de tester les capacités d'espèces d'arbres du monde entier à s'adapter au climat local.

Certaines graines n'ont pas germé, d'autres au contraire ont donné des arbres qui se sont multipliés et qui pour beaucoup sont toujours présents.

400 espèces différentes sont répertoriées actuellement, parmi lesquelles une grande diversité de chênes, d'érables et de conifères de dimensions parfois impressionnantes (56 mètres de haut pour un sapin de Douglas)

L'arboretum est racheté par l'état en 1935, il est actuellement géré par l'ONF.

Ouvert toute l'année, la visite est libre et trois circuits balisés permettent la découverte des différentes espèces, grâce à un étiquetage des spécimens les plus remarquables.

Des tables de pique-nique sont aménagées au bord de l'étang, qui abrite des carpes d'une dimension respectable (30 kg pour les plus grosses)

Aujourd'hui l'arboretum suscite un regain d'intérêt car il permet d'observer dans un espace réduit comment les différentes essences forestières s'adaptent au changement climatique.



17 DÉCEMBRE 2021

Il y a des jours comme ça.

Alors qu'il ne se passe pas grand-chose dans notre commune, ce 17 décembre 2021 peut être marqué d'une pierre blanche. Pour deux raisons. Une très visible et l'autre pas. Commençons par l'invisible.

Durant plusieurs heures vos élus ont préparé plus de 80 sacs destinés aux aînés de la commune.

Faute de pouvoir organiser le traditionnel repas de fin d'année, un colis a été préparé pour chacun de nos septuagénaire ou plus. Ce qui a remplacé ce moment de convivialité habituel.



Des papillotes, des chocolats, quelques terrines, des confitures et autres ont été déposés dans des sacs au logo de Mazille 2021. Les enfants de l'école ont réalisé de jolis dessins qui ont été glissés dans chacun des sacs.

Ce n'est qu'ensuite que la distribution a pu commencer. Maison par maison.

Ceux-ci ont pu apporter chaleur et réconfort dans cette période difficile.



.../...

SUITE

L'autre évènement a rassemblé plus de 100 personnes, petits et grands sur le terrain de boule. A l'occasion de l'arrivée du Père Noël vers 19 h 30. Mais pas que.

Cette année celui-ci était accompagné de la Mère Noël comme la photo ci-jointe le prouve. Bien sûr les petits impressionnés, ravis ont eu droit aux friandises annoncées, à quelques clémentines selon la tradition. Des photos et des photos ont été faites à cette occasion.

C'est bien Dianca et son propriétaire M. Chatton qui conduisent le Père Noël.



Un vin chaud, des marrons chauds, des jus de fruits ont été servis aux participants, ravis de ce moment d'échange, de retrouvaille ou de rencontre. Un moment exceptionnel en cette année.

L'occasion d'envisager dès à présent l'organisation d'autres rencontres entre Mazillons et Mazillones en 2022*.

Merci à Stéphane Durand qui en a pris l'initiative, à tous les bénévoles, à Alain Chatton, à l'A.I.C. qui ont aidé à la réussite de cette soirée et à la Mairie qui y a participé financièrement ainsi qu'en mettant à la disposition des organisateurs le local de la Priale. * si les mesures sanitaires sont levées, ce que tout le monde souhaite.



Un couple heureux de rejoindre les enfants



La Mère Noël et son mari posent avec un des enfants, lampion à la main.

VOUS AVEZ LA PAROLE



Comme vous l'avez lu vos élus ont des projets pour dynamiser la vie de notre commune. Voici quelques idées pour 2022 :

Relancer la fête du 15 août dont beaucoup se souviennent, presque avec nostalgie, ainsi que le Feu de la St Jean au Carmel.

Restaurer le terrain de tennis, toutes les communes voisines n'en possèdent pas.

Organiser un vide-grenier si les contraintes sanitaires le permettent.

Il s'agit bien entendu de simples idées.

Rien n'est fait en ce début d'année. Vous avez sans doute vos propres suggestions, faites-nous en part.

Les élus seuls ne pourront pas mener à bien un ou tous ces projets.

La bonne collaboration des jeunes et moins jeunes Mazillons (nes) sera nécessaire.

Contactez-nous.

Vous avez la parole !

INFO DE DERNIÈRE MINUTE : un spectacle en collaboration avec Cluny Danse pourrait avoir lieu vers le 19 mai 2022 à Charly. A confirmer.